

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

HÔPITAL CENTRAL DE L'ARMÉE

Dr Mohamed SEGHIR NEKKACHE

MISE EN DEMEURE N°01

La Société **SARL AKTOUF / ALGERIE** sise à Lot Belbouab, section 145 lot n°83 Bordj-Bou-Arredridj - Alger, titulaire du Contrat Gré à Gré n°89 du 08/08/2023 portant **acquisition de pièce de rechange pour la réparation d'un arceau chirurgical CYBERBLOC de marque PRIMAX**, est mise en demeure N°01 pour non-respect des engagements contractuels cités dans le Contrat. Le fournisseur est tenu d'entamer la livraison des pièces de rechanges objet du bon de commande n°: 25618 du 29 octobre 2023, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, seront appliquées.